

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

DC 1 : INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL

DC 2 : EXPERTISE SOCIALE.

DC 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL

DC 4 : IMPLICATION IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES , INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	INTERROGATEURS ou correcteurs
DC 1 INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL	Dossier de pratiques professionnelles	Oral: Soutenance	Épreuve organisée par la DRASS centre d'examen	Évaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau des pratiques professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Instaurer une relation. ♦ Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités. ♦ Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique. ♦ Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective. ♦ Animer la vie quotidienne 	2 interrogateurs dont 1 professionnel (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
		Écrit : un document d'analyse d'une intervention sociale d'aide à la personne d'une dizaine de pages un document relatif à un diagnostic ou un analyse d'une action existante d'intervention sociale d'intérêt collectif ou de travail social avec les d groupes d'une dizaine de pages une évaluation du parcours professionnalisation comprenant : un document d'appréciation générale sur les acquisitions de l'étudiant en formation établi par l'établissement de formation et qui intègre les appréciations des référents des sites qualifiants. une auto évaluation par l'étudiant de son parcours professionnel				Écrit: coeff 1 Oral: coeff 1

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ.

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	INTERROGATEURS ou correcteurs
DC 2 : 1re partie PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À LA CONDUITE DU PROJET ÉDUCATIF.	Étude de situation Le candidat synthétise la compréhension qu'il a de la situation. Il en analyse les différents paramètres au regard de ses connaissances et de sa pratique professionnelle. Il émet des hypothèses lui permettant d'élaborer des propositions.	Épreuve écrite : à partir d'une situation (3 à 6 pages) fournie au candidat.	Épreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation. Coefficient : 1.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les capacités d'observation, d'analyse et de restitution des situations éducatives. Évaluer la capacité du candidat à émettre des hypothèses fondées sur ses observations et ses connaissances des publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives. Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif 	1 correcteur (formateur ou professionnel)
						DURÉE DE L'ÉPREUVE Épreuve écrite d'une durée de 4 heures
DC 2 : 2e partie CONCEPTION DU PROJET ÉDUCATIF.	Présentation et soutenance d'un mémoire. Le mémoire d'un volume d'environ 50 pages (annexes non comprises) est noté par les interrogateurs avant la soutenance. <ul style="list-style-type: none"> Oral : coef 1 Écrit : coef 1 (Note attribuée avant l'audition du candidat)	Soutenance orale d'un mémoire sur une problématique éducative élaboré par le candidat.	Épreuve en centre d'examen organisée par le Recteur. Coefficient : 2.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la capacité du candidat à approfondir une problématique éducative synthétisant ses éléments de connaissance théorique et les acquis issus de sa pratique professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Établir un diagnostic socio-éducatif. Concevoir un projet éducatif. Évaluer le projet éducatif. 	2 interrogateurs. (N'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
						DURÉE DE L'ÉPREUVE Épreuve orale d'une durée de 30 minutes

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	INTERROGATEURS ou correcteurs
DC 3 : 1re partie TRAVAIL EN ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE	Entretien à partir d'un journal d'étude clinique	<i>Entretien à partir d'une série d'observations relatives à une intervention socio-éducative..</i>	<u>Épreuve en centre d'examen organisée par le Recteur.</u> Oral : coef. 1. Écrit : coef. 1 (note attribuée avant l'audition du candidat).	Évaluer la manière dont les aspects communication et travail en équipe pluri-professionnelle ont été pris en compte par le candidat durant sa formation.	<ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un travail d'équipe. Élaborer, gérer et transmettre de l'information. 	2 interrogateurs (1 formateur + 1 professionnel)
						DURÉE DE L'ÉPREUVE
						30 minutes
DC 3 : 2e partie COORDINATION	validation par le site de stage d'écrits professionnels.	Le candidat doit faire valider par les sites de stage des écrits professionnels de nature différente à destination de tiers	<u>Validation réalisée en cours de formation par les sites de stages.</u> Validation non compensable avec la 1re partie du DC3.	Évaluer les compétences acquises par le candidat dans les activités de coordination.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs. Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative 	Référent professionnel + responsable hiérarchique
						DURÉE DE L'ÉPREUVE

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER-INSTITUTIONNELLES.

COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	INTERROGATEURS ou correcteurs
DC 4 : 1re partie IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES.	Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles Le candidat, après une partie synthétique exposant les cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières et buts poursuivis, est invité à produire une analyse présentant notamment les difficultés, contraintes et contradictions en s'appuyant sur les documents fournis et ses connaissances.	Étude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (10 pages maxi).	Épreuve en centre d'examen organisée par le Recteur. Coefficient 2.	Vérifier les capacités du candidat à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Établir une relation professionnelle avec les partenaires. Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet. Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques. 	1 correcteur.
						DURÉE DE L'ÉPREUVE Épreuve écrite d'une durée de 4 heures
DC 4 : 2e partie TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU.	Travail en partenariat et en réseau. Le dossier d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat à l'occasion d'un stage. Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par le site de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 4.2.	Epreuve orale s'appuyant sur: <ul style="list-style-type: none"> un dossier sur le travail en partenariat et en réseau ; les évaluations des sites de stage. 	Épreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation. Oral : coefficient 1. Dossier + évaluations : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)	Évaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau du travail en partenariat et en réseau.	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé. Développer et transférer ses connaissances professionnelles. 	Référent professionnel + responsable hiérarchique
						DURÉE DE L'ÉPREUVE Épreuve orale d'une durée de 30 minutes